



# Ville d'Escaudœuvres

221 rue Jean Jaurès 59161 ESCAUDŒUVRES  
Tél. : 03 27 72 70 70

**Année scolaire  
2022-2023**

Tarifs en vigueur au 7 avril 2021

## La restauration scolaire

Chaque école assure un service de cantine le midi. Les repas sont acheminés par la société SOBRIE Restauration en camion frigorifique dans chaque cantine. Les plats sont réchauffés sur place par le personnel de service. Pour une bonne organisation du service, les parents sont invités à inscrire leur enfant sur la liste des repas le jeudi de la semaine précédente. Les menus sont disponibles sur notre site Internet [www.escaudoeuvres.fr](http://www.escaudoeuvres.fr)

### LES RÉSERVATIONS DE LA RESTAURATION DES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS SONT GÉRÉES PAR L'ÉCOLE.

	Prix du repas	
Un enfant mangeant à la cantine	École maternelle : 2,85 €	École élémentaire : 3,05 €
Plusieurs enfants mangeant à la cantine	École maternelle : 2,70 €/enfant	École élémentaire : 2,90 €/enfant

*Le règlement de la facture mensuelle s'effectue par prélèvement automatique ou directement à la Trésorerie de Cambrai Municipale et Hospitalière (1 rue de la Paix de Nimègue).*

## L'étude surveillée

### • Dans les écoles élémentaires

Une heure d'étude surveillée est mise en place dans les écoles élémentaires. Elle est assurée par les enseignants. Pour tous renseignements, les directeurs d'écoles sont à votre écoute.

**Prix forfaitaire de l'heure pour un enfant**

**1,00 €**

*Le règlement de la facture mensuelle s'effectue par prélèvement automatique ou directement à la Trésorerie de Cambrai Municipale et Hospitalière (1 rue de la Paix de Nimègue).*

## L'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire municipal est agréé par la **Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.)** et la **Direction Départementale de la Cohésion Sociale (D.D.C.S.)**.

### • Garderie périscolaire

La garderie se fait dans chaque école. Les enfants sont accueillis tous les jours de classe, sauf le matin de la rentrée de septembre. **Les parents doivent informer l'instituteur si leur enfant va à la garderie le soir même.** Tout enfant restant dans l'enceinte de l'école sera considéré comme restant en garderie, moyennant le paiement du service (voir tarif au verso).

Écoles maternelles Paul Langevin et Suzanne Lanoy		Écoles élémentaires Jean Lebas et Joliot-Curie	
Garderie matin	7 h 30 à 8 h 45	Garderie matin	7 h 30 à 8 h 30
Garderie soir	16 h 15 à 18 h 30	Garderie soir	16 h 30 à 18 h 30

### • Mercredis récréatifs

**Une feuille de présence est à remplir au plus tard le lundi matin si vous voulez que votre enfant soit accepté à cet accueil de loisirs.**

### LES RÉSERVATIONS DE LA RESTAURATION DES MERCREDIS RÉCRÉATIFS SONT GÉRÉES PAR LA MAIRIE.

**Les parents doivent informer l'animateur si leur enfant va à la garderie le soir même.** Tout enfant restant dans l'enceinte de l'établissement sera considéré comme restant en garderie, moyennant le paiement du service.



Enfant en école maternelle ou élémentaire		
Garderie matin	7 h 30	à 9 h 00
<b>Mercredi récréatif</b>	<b>9 h 00</b>	<b>à 12 h 00</b>
Restauration	11 h 30	à 12 h 15
<b>Mercredi récréatif</b>	<b>14 h 00</b>	<b>à 17 h 00</b>
Garderie soir	17 h 00	à 18 h 30

École  
Suzanne  
Lanoy

### • Accueil de loisirs des petites vacances

Une feuille de présence est à remplir huit jours avant, minimum, si vous voulez que votre enfant soit accepté à l'accueil de loisirs durant les petites vacances scolaires.

**LES RÉSERVATIONS DE LA RESTAURATION DES PETITES VACANCES SONT GÉRÉES PAR LA MAIRIE.**

Les parents doivent informer l'animateur si leur enfant va à la garderie le soir même. Tout enfant restant dans l'enceinte de l'établissement sera considéré comme restant en garderie, moyennant le paiement du service.

Enfant en école maternelle ou élémentaire		
Garderie matin	7 h 30	à 9 h 00
<b>Accueil de loisirs</b>	<b>9 h 00</b>	<b>à 12 h 00</b>
Restauration	11 h 30	à 12 h 15
<b>Accueil de loisirs</b>	<b>14 h 00</b>	<b>à 17 h 00</b>
Garderie soir	17 h 00	à 18 h 30

#### Prix du repas

<b>Un enfant mangeant à la cantine</b>	<b>École maternelle : 2,85 €</b>	<b>École élémentaire : 3,05 €</b>
<b>Plusieurs enfants mangeant à la cantine</b>	<b>École maternelle : 2,70 €/enfant</b>	<b>École élémentaire : 2,90 €/enfant</b>

Pour l'accueil périscolaire, le prix est fonction du quotient familial de la C.A.F. de votre foyer.

**Tout quart d'heure de garderie commencé est dû.**

Enfant d'Escaudœuvres ou scolarisé à Escaudœuvres					
Quotient familial C.A.F.	1/4 h de garderie	1/2 h de garderie	Demi- journée	Journée	Semaine
Jusqu'à 369 €	0,06 €	0,12 €	0,75 €	1,68 €	8,40 €
De 370 € à 499 €	0,11 €	0,22 €	1,35 €	2,80 €	14,00 €
De 500 € à 700 €	0,15 €	0,30 €	1,80 €	3,60 €	18,00 €
De 701 € à 999 €	0,20 €	0,40 €	2,00 €	4,00 €	20,00 €
À partir de 1000 €	0,25 €	0,50 €	2,33 €	4,67 €	23,35 €

Enfant d'une autre commune non scolarisé à Escaudœuvres					
Quotient familial C.A.F.	1/4 h de garderie	1/2 h de garderie	Demi- journée	Journée	Semaine
Jusqu'à 369 €	0,06 €	0,12 €	0,75 €	1,68 €	13,40 €
De 370 € à 499 €	0,11 €	0,22 €	1,35 €	2,80 €	19,00 €
De 500 € à 700 €	0,15 €	0,30 €	1,80 €	3,60 €	23,00 €
De 701 € à 999 €	0,25 €	0,50 €	3,72 €	7,44 €	42,20 €
À partir de 1000 €	0,50 €	1,00 €	22,70 €		118,50 €

Le règlement de la facture mensuelle s'effectue par prélèvement automatique ou directement à la Trésorerie de Cambrai Municipale et Hospitalière (1 rue de la Paix de Nimègue).